



IDF Ouest

HANDICAP

FO LCL se félicite de l'existence de l'Accord Groupe 2011-2013 pour l'emploi des personnes handicapées, mais aussi que LCL soit « **le bon élève de la classe** » avec un taux d'emploi à fin 2012 de 4,84 % alors que le Groupe CASA est à 3,94 % (pour info : l'obligation légale est de 6 %).

Des négociations vont être engagées à partir de septembre 2013 afin de mettre en place un accord pour les 3 prochaines années, une occasion pour **FO LCL** de confirmer son engagement sur ce sujet.

Pour **FO LCL**, certains points sont à améliorer :

- le suivi des dossiers individuels,
- l'aménagement du poste de travail de la personne handicapée (délais trop longs, aménagement inadapté au handicap...),
- la situation des parents d'enfant handicapé,
- le nombre d'embauches en CDI (19 sur 50 recrutements en global sur 2012)

Rappelons, si tant est que cela soit nécessaire, que les « collaborateurs handicapés » doivent bénéficier d'une « **formation personnalisée** » et « **d'une attention particulière** » pour une meilleure et véritable intégration au sein de notre Entreprise (art4.6 de l'accord Groupe).

TAXE D'APPRENTISSAGE et ALTERNANCE

Le taux d'alternants à LCL est de 4,2 % en 2012. Cela représente 899 contrats répartis en 618 contrats d'apprentissage et 281 contrats de professionnalisation.

50,6 % de femmes
49,4 % d'hommes

Bien que nous n'ayons pas de visibilité sur les années à venir, il semble que le contrat de professionnalisation sera privilégié sur le contrat d'apprentissage, car il répond mieux aux besoins du LCL.

Cependant une nouvelle loi sur la taxe d'apprentissage est en cours d'élaboration, elle risque d'influencer les politiques des entreprises sur le sujet de l'alternance.

FOLCL vous informera des répercussions sur l'embauche des alternants à LCL.

Quoi de neuf dans les agences ?

Automatisations des agences MEUDON MAIRIE et MAUREPAS

FOLCL déplore que LCL ne profite pas de l'automatisation de ces agences pour effectuer des travaux de rénovation réellement nécessaires.

Rénovation légère et Automatisation agence HOUILLES

L'intitulé de ce dossier pouvait laisser espérer une priorité donnée à la rénovation par rapport à l'automatisation, hélas la rénovation ne concerne qu'une partie de l'espace commercial et une fois de plus l'espace privé est négligé !

∞ ∞ ∞

FOLCL considère que les automatisations actuelles ne correspondent pas aux ambitions de LCL dans le projet Centricité, notamment en ce qui concerne la vétusté persistante des locaux.

Si l'automatisation apporte un plus en matière de sécurité, l'expérience des agences déjà automatisées prouve que la maintenance interne entraîne une surcharge importante des tâches administratives ce qui ne fait qu'aggraver un peu plus les conditions de travail de tout le personnel des agences.

Le temps de maintenance est encore sous évalué malgré l'installation de la nouvelle génération d'automates.

HABITAT

Transfert de l'Agence Commerciale Habitat Paris, de la rue Gramont sur le site Feydeau

Si les élus **FOLCL** ont bien intégré l'aspect économique justifiant le transfert de l'agence Commerciale Habitat Gramont au 15 rue Feydeau, une interrogation subsiste quant au devenir géographique de cette unité, en effet, le site Feydeau ne pourrait être qu'une étape avant d'intégrer HDI...

Bien que ce site ait été récemment rénové, il ne dispose pas de système de climatisation, rendant les conditions de travail difficiles, de plus l'accueil des clients dans des locaux non climatisés semble incompatible avec l'esprit de Centricité.

BILAN de la POLITIQUE SALARIALE 2013

Tout le monde le sait :

- pas de mesure générale
- l'enveloppe des mesures individuelles n'était pas bien épaisse (0.9 % de la masse salariale le plus faible depuis 2008), le montant moyen de MSI le plus bas depuis 2008 à savoir 953 €, en 2012 il était de 1232 €.

La répartition est donc apparue mal aisée à la Direction !

Pourtant depuis 2009 cette enveloppe n'a cessé d'être réduite...et nous n'avons pas constaté d'efforts particuliers de la Direction de LCL pour honorer le « contrat de reconnaissance » envers ses salariés qui ont œuvré, et toujours dans le bon sens !



Avec le projet Bienvenue, l'accueil est devenue une des priorités incontournables de LCL. Bien que les conseillers et attachés commerciaux se retrouvent en première « ligne » face au client ils ne sont pas les premiers à être récompensés.

Pour les temps partiels, dont plus de 90 % sont des femmes, on peut même avoir double, voire triple peine selon le métier et la catégorie.

Montant moyen MSI Temps plein > 1.001 €
Montant moyen MSI Temps Partiel > 764 €

Il s'agirait d'être équitable, vous avez dit équitable ?



RAPPEL

Entretiens avant et après congés maternité et adoption

Avant le départ :

- entretien avec le responsable hiérarchique
- entretien avec le GRH (gestionnaires ressources humaines)

Avant le retour :

Au moins 2 mois avant la reprise : solliciter un entretien avec son GRH

Après le retour :

Dans les 15 jours : entretien avec le responsable hiérarchique

Une information devrait intégrer People Care pour une meilleure traçabilité des desideratas des salariées concernées.

N'hésitez pas à contacter un de vos représentants **FOLCL**

Nous vous souhaitons de bonnes vacances d'été



www.fo-lcl.fr

IDF Ouest

Brigitte QUEUILHE, Philippe BRULE, Anita TATO, Didier GUYONNOT,
Pascale FACHERO, Patrick SERAFINO, Sylvie MIGOBERT, Elio SALZANO
15 rue Feydeau 75002 PARIS
Tel : 01.42.95.14.74 Fax : 01.42.95.11.16
Mail : folclparisagences@aliceadsl.fr